

HERMANVILLE SUR MER

bulletin

www.hermanvillesurmer.fr



édito



Accueil | Vie municipale | Découvrir Hermanville-sur-Mer | Festival Culture à la Ferme | Programmation Culturelle | Agenda des manifestations

Hermanville-sur-mer
culture à la ferme 7^e
 du 21 au 23 juin 2012
 - Cirque, Théâtre, Musique -
 Fête de la Musique
 Compagnie Max et Maurice
 Compagnie des 3 Pousses
 Compagnie 3 fois rien
 Compagnie Les Truc'Muches
 Artistes MJCI
 Avec la venue exceptionnelle du Camion-livre d'Eureka Street

Réervations : 02 31 36 18 00 / 06 31 01 97 58 www.hermanvillesurmer.fr

Madame, Monsieur, chers administrés,

Le 6 juin prochain, notre commune d'Hermanville-sur-Mer sera le théâtre des Cérémonies Nationales de Commémoration du Débarquement des troupes alliées du 6 juin 1944.

Cette désignation officielle par le Comité du Débarquement que préside l'Amiral BRAC de LA PERRIERE que je remercie sincèrement, renforce la détermination de celles et ceux qui ont toujours affirmé l'appartenance et le rôle prépondérant de notre commune à cet événement historique mondial.

Au-delà du programme complet consultable dans ce bulletin, nous aurons l'honneur d'accueillir les délégations nationales et militaires de Belgique, du Canada, des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, de Norvège, des Pays-Bas et de Pologne ainsi que l'ambassadeur de l'Allemagne.

Au nom des membres du Conseil municipal, je souhaite que l'ensemble des hermanvillaises et des hermanvillais, toutes générations confondues, puissent rendre l'hommage qui leur est dû à tous les représentants de ces pays alliés dont les soldats n'ont pas hésité à sacrifier avec héroïsme leur vie pour notre Liberté.

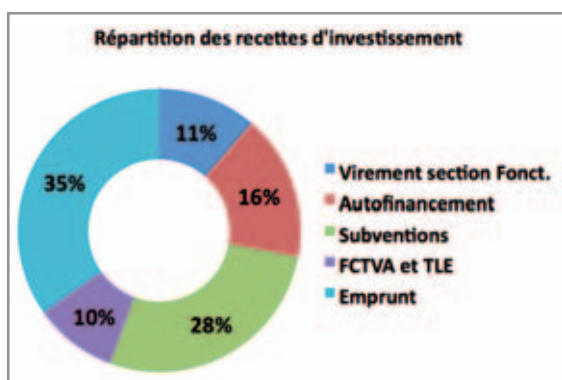
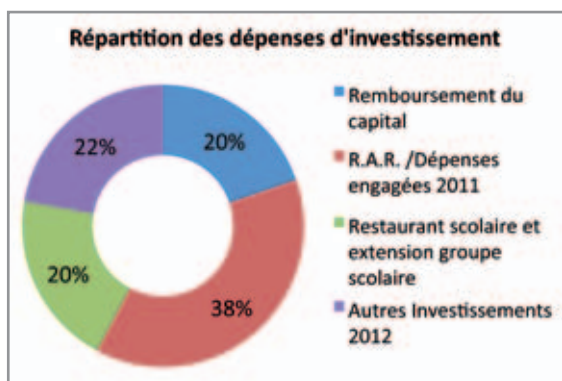
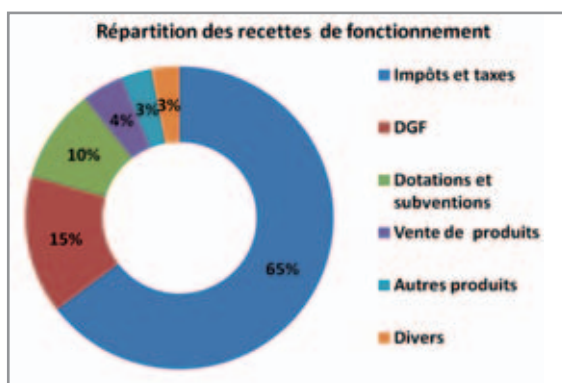
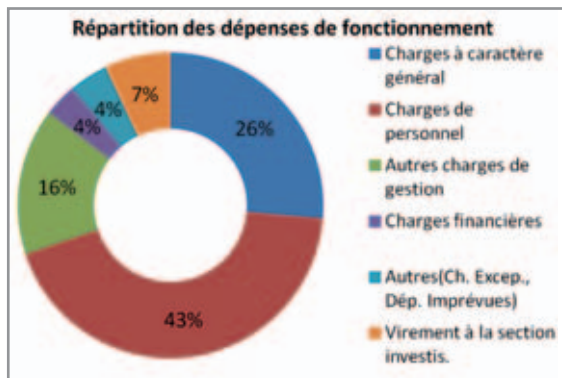
Votre Maire, Jacques LELANDAIS

Sommaire

Editorial	1
Vie municipale - Budget	2
Actualités	4
Travaux	5
Caen la mer	6
Infos municipales	7
Festival Culture à la Ferme	8
Vie municipale - Collège Jean Monnet	10
Vie associative et culturelle	11
Manifestations 2012	16

Cérémonies Internationales de Commémoration du 68^e Anniversaire du débarquement allié du 6 Juin

(Programme des cérémonies du 6 juin en page 4)



Budget 2012 :

« Comme les années précédentes, c'est dans un contexte économique difficile et incertain que le budget communal a été élaboré. Néanmoins, la municipalité est déterminée à poursuivre sa politique de développement en définissant les grandes orientations à court et à moyen termes avec la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement. Ce budget s'inscrit dans cette volonté et, au-delà des chiffres, il concrétise financièrement le projet politique de l'équipe municipale. »

Le budget de fonctionnement 2012, d'un montant de 2 442 997 €, voté le 2 avril s'inscrit dans ce contexte général et prend en compte les objectifs définis et priorisés par la municipalité. En augmentation de 3,86 % par rapport au budget 2011, ce budget réaliste avec une gestion maîtrisée de la dette préserve les capacités d'emprunt futures de la commune. L'analyse financière prospective établie par la municipalité et validée par les services du trésor public démontre que l'encours de la dette en 2014 sera inférieur à celui de 2008.

L'augmentation des dépenses est essentiellement due à l'accroissement des charges de personnel. D'une part, l'ouverture de la bibliothèque et de la médiathèque a nécessité la création d'un poste de directeur et d'animateur. D'autre part, le recrutement d'un nouveau directeur technique ainsi que d'un agent chargé de l'entretien et du planning de la salle polyvalente devenait une priorité afin d'améliorer le fonctionnement de ces services municipaux. Enfin, le coût des effacements de réseaux impacte lourdement le budget. Les autres dépenses sont maîtrisées avec une augmentation moyenne de 2 % égale à l'inflation 2011.

La règle budgétaire imposant aux collectivités territoriales de présenter leur budget en équilibre implique que les recettes augmentent aussi de 3,86 %. Le gel des dotations de l'Etat jusqu'en 2014 et la limitation du montant des autres dotations et subventions ont contraint le conseil municipal à voter une augmentation

limitée des taux des impôts locaux afin d'obtenir le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget sans hypothéquer la marge d'autofinancement et donc les capacités d'investissement de la commune. Cette augmentation de 2 % représente en moyenne une somme de 20 € par an et par foyer fiscal hors réévaluation des bases fixées par l'administration.

Nos principaux investissements prévus en 2012 concernent :

- Le lancement des travaux du restaurant scolaire et de l'extension du groupe scolaire,
- L'achat de véhicules et de matériel de travaux publics,
- La poursuite de l'aménagement des nouveaux quartiers,
- L'achat de terrains et le lancement d'études pour le chemin du Hamel et la réalisation de places de stationnement sur le RD514,
- L'achat de terrains pour le prolongement de l'allée piétonnière G. Samson.

■ Roger Huet
Maire adjoint chargé des finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Les charges de fonctionnement ont augmenté de 13,15 % par rapport à 2010 alors que les recettes n'ont progressé que de 5,82 %. Cette augmentation est essentiellement la conséquence de l'accroissement des charges de personnel, du coût des travaux d'effacement de réseaux et des charges financières.

Malgré ce constat, l'excédent de la section de fonctionnement s'élève à 217 810,19 €.

La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 401 962,13 €.

Ce résultat est à relativiser puisque l'emprunt de 250 000 € prévu au budget prévisionnel 2011 n'a pas été réalisé.

820 000 € de travaux ont été effectués dont :

- 370 375 € médiathèque,
- 101 600 € aménagement des nouveaux quartiers,
- 77 000 € bâtiments publics,
- 56 000 € matériel et véhicules,
- 65 000 € aménagement de terrains.

LES ENJEUX FINANCIERS DE L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI DE LA COMMUNE : VOIRIE ET BATIMENTS PUBLICS

Les bâtiments publics : mairie, école, médiathèque, piscine, terrains de sport.

Chaque année le budget de la commune prévoit le financement de travaux courant d'entretien des principaux bâtiments publics. En outre, l'obligation de respecter de nouvelles normes réglementaires de plus en plus contraignantes concernant l'accessibilité, les travaux d'isolation thermique et phonique impactent lourdement les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Coût de ces travaux : 211 760 €, dont :

- Réfection totale de la toiture de la piscine : 30 000 €,
- Travaux d'isolation (plafonds, fenêtres) et d'entretien à la mairie : 10 500 €,
- Pose de rideaux occultant à la médiathèque et à la salle polyvalente : 16 000 €,
- Pose de pare-ballons aux nouveaux terrains de football : 11 000 € (1^{re} tranche),
- Entretien courant des bâtiments : 94 120 €.

Les travaux de voirie

L'entretien de ce patrimoine communal est un sujet sensible pour nos concitoyens, à la frontière des intérêts individuels et de l'intérêt général. Il est compréhensible que chacun souhaite l'effacement des réseaux électriques,

Tableau des coûts des travaux de voirie :

	Enrobé noir	Bi-couche			
Création de chaussée	60 € le m ²	50 € le m ²			
Réfection de chaussée existante	40 € le m ²	30 € le m ²			
	Pavage béton	Enrobé rouge	Enrobé noir	Bi-couche	Stabilisé
Création de trottoirs	85 € le m ²	55 € le m ²	40 € le m ²	35 € le m ²	30 € le m ²
Réfection de trottoir existant		45 € le m ²	30 € le m ²	25 € le m ²	20 € le m ²
	Bordure granit	Bordure béton	Caniveau 13 cm	Caniveau 20 cm	
Fourniture et pose de bordures	65 € le m	35 € le m	160 € le m	240 € le m	
Effacement des réseaux	300 € le m				

la réfection de la voirie devant son domicile. Malheureusement, compte-tenu des coûts de ces travaux, des choix sont effectués à partir de critères déterminés dont la programmation des effacements de réseaux et l'ancienneté des voiries. A titre indicatif, la réfection d'une rue de 100 m de long sur 5 m de large avec remplacement des trottoirs sur 1 m de large de chaque côté et remplacement des bordures revient à 31 000 €. En cas de travaux d'effacement des réseaux aériens, il convient d'ajouter la somme de 30 000 €.

L'importance de ces coûts nécessite donc une programmation pluriannuelle afin d'étaler la charge financière de ces travaux. En ce qui concerne les effacements de réseaux, la durée de l'étalement varie de 6 à 12 ans. Un montant annuel de 50 000 € est budgété jusqu'en 2015 pour financer le coût des travaux actuellement réalisés.

En ce qui concerne les travaux de voirie le BP 2012 prévoit :

- Aménagement des voiries et réseaux des nouveaux quartiers : 264 650 €
- Entretien courant des voiries (programmes 2011 et 2012) : 200 000 €
- Achat de terrains et lancement des études pour l'aménagement du chemin du Hamel : 24 000 €.

Chiffres clés

BP 2012 : 3 937 980 €

Fonctionnement : 2 442 997 €
Investissement : 1 494 983 €

1 061 477 € pour les charges de personnel

644 265 € pour les dépenses courantes de fonctionnement
Electricité, eau, assainissement, carburant, entretien, contrats Assurances, taxes ...

380 840 € pour les autres dépenses

Charges intercommunales, subventions aux associations, à la coopérative scolaire, participation à la MJCI, à l'école de musique ...

1 579 829 € de recettes d'impôts et taxes

605 470 € de recettes de dotations et subventions

106 895 € de vente de produits
Services scolaires, services culturels...

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 6 JUIN 1944

Mardi 5 juin à 18h30

Cérémonie au Cimetière britannique d'Hermanville-sur-Mer

- Hommage et fleurissement des tombes des Commandos KIEFFER par la Municipalité de Colleville-Montgomery.

Mercredi 6 juin à 8h30

Cérémonie des enfants

- Rendez-vous des participants Place Félix Faure,
- Accueil musical par la Musique Norvégienne,
- Mot de bienvenue par Jacques LELANDAIS, Maire d'Hermanville-sur-Mer,
- Allocution de l'Amiral BRAC de LA PERRIERE, Président du Comité du Débarquement,
- Allocution du Capitaine de Vaisseau EIDAL (Norvège),
- Echanges avec M. David COTTRELL, vétéran britannique, marin du Cuirassé SWIFT,
- Cérémonie aux Monuments des marins,
- Départ en cortège accompagné par la Musique Norvégienne devant le poste de secours, Place du Courbet
- Hymne Norvégien chanté par les élèves norvégiennes du Lycée de Bayeux,
- Hymnes Britannique et Français chantés par tous les élèves présents et accompagnés par la musique,
- Lecture de poèmes français et chants norvégiens,
- Dépôt de fleurs par tous les élèves en vague sur l'estran
- Retour des élèves sur la Place du Courbet (dans les gradins),
- Présentation des différents monuments,
- Petit déjeuner réparateur,
- Cortège vers la Chapelle,
- Projection du DVD Images 65 retraçant le débarquement du 6 juin 1944 à Hermanville-sur-Mer,
- Commentaires et échanges.

Mercredi 6 juin à 14h30

Cérémonie au Monument de la Royal Navy, Place Félix Faure

- Accueil des participants,
- Intervention de M. David COTTRELL,
- Dépôt de gerbes,
- Hymne britannique.

Mercredi 6 juin à 16h00

Cérémonie Nationale et Internationale

- Accueil des invités Place du Cuirassé Courbet à partir de 15H00,
- Mise en place des troupes et musiques militaires,
- Accueil des représentants des pays alliés, Place Félix Faure,



"Swifly Ashore"

- Hommage et dépôt de gerbes au Monument de la Royal Navy,
- Arrivée des personnalités par la digue puis Place du Courbet,
- Hommage aux drapeaux,
- Levée des couleurs,
- Dépôts de gerbes par les personnalités accompagnées par les jeunes enfants,
- Hymnes nationaux,
- Allocutions des personnalités,
- Départ des troupes et du cortège vers la mairie accompagné par les musiques militaires.

Mercredi 6 juin à 18h00

Concert des Musiques Norvégienne et Française dans le parc municipal

- A l'issue du concert, vin d'honneur servi aux habitants et spectateurs,
- Cocktail à la salle polyvalente aux délégations et personnalités invitées.

Jeudi 7 juin à 10h00

Cérémonie au monument norvégien « Le Matelot » - Place du Courbet

- Dépôt de gerbes
- Minute de silence,
- Hymne national Norvégien.

Jeudi 7 juin à 11h00

Cérémonie en mer sur épave de la Frégate Norvégienne, le SVENNER

- Transport de la Délégation par le bateau SNSM, Sainte-Anne des Flots,
- Dépôt de gerbes,
- Minute de silence,
- Hommage marin.

Jeudi 7 juin à 15h00

Cérémonie en mer sur l'épave du navire britannique HMS SWIFT

- Transport de M. David COTTRELL et de la Délégation par le bateau SNSM, Sainte-Anne des Flots,
- Dépôt de gerbes,
- Minute de silence,
- Hommage marin.

à Travaux manville

HERMANVILLE-SUR-MER, FUTURE VILLE FLEURIE...

Cette année, les cérémonies nationales et internationales de commémoration du 68^e anniversaire du débarquement se dérouleront à Hermanville-sur-Mer.

A cette occasion, la municipalité a souhaité revoir l'aménagement des espaces verts et publics. Ainsi, sur la place du Courbet, le monument central, avec l'accord des vétérans, a été déconstruit puis reposé dans l'espace du souvenir devant le triangle dans une nouvelle configuration, œuvre d'un artiste local.

Au sol, ce triangle rouge et noir, emblème de la 3^e DB, remplace l'ancien, décoloré et devenu glissant. Pour les besoins des nations alliées présentes ce 6 juin, les 5 mâts en acier seront changés et remplacés par 8 mâts en aluminium moins hauts et plus facile à manœuvrer.

La végétation vieillissante a été remplacée par des arbustes à fleurs et des rosiers paysagers. Vers le 15 mai, l'ensemble sera agrémenté par des plantations de fleurs résistantes au bord de mer, de type "vénidium arctotis" (qui ressemblent à des gerberas) accompagnés de graminées hautes de type "pennisetum tail father" afin d'égayer cette place.

L'ancre qui se trouvait place de l'église est remise en valeur à l'entrée de la place du Courbet et sera repeinte de la même couleur celle près du monument norvégien.

L'ensemble du mobilier urbain de la place y compris les candélabres seront repeints afin de donner à cette place un aspect harmonieux. A l'entrée de la place du Courbet, les massifs d'arbustes rampant ont été arrachés et seront bientôt replantés d'arbustes à fleurs et de fleurs annuelles.



Avant



Après

Des espaces fleuris ont été réalisés près du char et une petite haie servant de brise vent a été tressée avec des branches d'osier, qui dès les premiers beaux jours se couvriront de feuilles.

La haie de troènes qui masquait la petite chapelle et la croix, a été arrachée et les anciennes toilettes rasées, pour faire place à un espace planté et bientôt fleuri.

Des espaces plantés d'arbustes, de rosiers et de fleurs ont été créés aux abords de la mairie.

En effet, les pavés qui avaient perdu leur utilité suite aux travaux de réfection de la rue Jean Sarrazin ont servi à délimiter les massifs, une fois alignés et maçonnés, leur donnant ainsi une deuxième jeunesse.



Les trottoirs de l'avenue du 6 juin et de la rue Flandres Dunkerque ont été décaissés, débarrassés du remblai grossier, rechargés avec du sable rouge et fin et compactés.

Côté mer, sur la promenade Henry Spriet et le boulevard de la mer, l'excédent de sable qui recouvrait les bordures a été évacué, afin de sécuriser le passage des promeneurs et des cyclistes et ainsi redonner à cette promenade un aspect plus homogène

Enfin, cette année, la municipalité envisage de s'inscrire au concours des villes et villages fleuris ; concours qui a pour objet de récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs et jardins, bâtiments, espaces publics ou privés et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des habitants que des touristes.

■ **Claude LEGOUIL,**
Directeur des Services techniques

SÉCURITÉ



Changement de circulation rue de Troarn et pose de nouveaux panneaux de circulation



Un nouveau Directeur au Service Technique

En fin d'année dernière, nous avons été contraints de pourvoir au remplacement de notre Directeur des Services Techniques, Nicolas MIRLAND, désireux de retrouver sa Bretagne natale. Parmi la quinzaine de candidats, notre choix s'est porté, comme nous le souhaitions, sur un technicien expérimenté. Ainsi, depuis début avril, Monsieur Claude LEGOUIL fait partie de nos effectifs, lui qui avait cette même responsabilité à la mairie de Ouistreham.

Au-delà de la direction du service, il aura à en optimiser le fonctionnement, le suivi des différents projets communaux et parfaire à l'entretien et à l'embellissement de notre territoire communal tout en préservant l'enveloppe financière budgétée.

En moins d'un mois, vous avez pu constater par vous-même que de nombreux aménagements avaient déjà été réalisés augurant d'un fleurissement varié et diversifié respectant l'environnement et le développement durable.

À PROPOS DU BUDGET DE CAEN-LA-MER

Lors de sa séance du 30 mars dernier, le conseil communautaire de Caen la mer a voté le budget 2012 au terme d'un très long débat dont la presse s'est largement fait l'écho.

L'équilibre budgétaire, à hauteur de 164 et 124 millions d'euros respectivement en fonctionnement et en investissement, n'a en effet pu être obtenu sans une augmentation du taux de la fiscalité pesant sur les ménages.

En réalité la marge de manœuvre de l'agglomération s'avère étroite. Ses dépenses de fonctionnement sont consacrées à 60% à la redistribution vers les communes (47,6 M€) et ses divers partenaires : transports publics, assainissement, ordures ménagères, service d'incendie et de secours... (soit plus de 42 M€). La charge de personnel nécessaire à l'accomplissement des missions transférées, bien que très fermement contenue, dépasse 30,3 M€ (aucune embauche depuis 3 ans). Ajoutées aux intérêts de la dette (environ 3 M€), les dépenses incompressibles représentent donc plus de 123 M€ sur 150,7 M€ des charges réelles de fonctionnement.

Du fait de la réforme de la taxe professionnelle, principale ressource fiscale de l'agglomération, de la diminution des compensations fiscales et du gel des dotations de l'État, Caen la mer ne sera plus en mesure à brève échéance de couvrir ses dépenses et de dégager les excédents de fonctionnement qui constituent sa marge d'autofinancement pour tous ses investissements. Malgré les économies réalisées dans les dépenses, l'agglomération a dû se résoudre, pour augmenter ses recettes à accroître l'effort demandé aux ménages et aux entreprises. C'est ainsi que le Conseil communautaire a voté une augmentation de 1,36 point de la taxe d'habitation, de 0,149 point de la taxe sur le foncier bâti et de 0,6 point de celle portant sur le foncier non bâti.

Les délégués communautaires d'Hermanville-sur-Mer, Jacques LELANDAIS et Pierre SCHMIT

n'ont pas voté l'augmentation des taux. Si selon les calculs des services de l'agglomération, l'augmentation de l'impôt sera en moyenne de l'ordre de 40 €, la charge pour les contribuables hermanvillais sera de plus du double du fait de l'application, selon la loi, des taux sur les valeurs locatives communales. Or celles de notre commune sont malheureusement les plus élevées de l'agglomération : 1783 € par habitant alors que la moyenne est de 933 € (valeurs 2010) ! À taux identiques, les citoyens de l'agglomération ne sont donc pas égaux devant l'impôt. Les bases locatives supposées refléter une valeur du patrimoine ont été définies dans les années 1970 et malheureusement jamais véritablement réformées depuis. Elles ne correspondent plus aujourd'hui aux réalités patrimoniales, ce que confirme les comparaisons avec d'autres villes péri-urbaines du Nord de l'agglomération à la sociologie similaire à celle d'Hermanville-sur-Mer. Enfin elles ne reflètent pas n'ont plus la réalité des revenus des habitants ; ainsi en terme de niveau de vie avec 1842 € par habitant notre commune, en 13^e position, est proche de la moyenne de l'agglomération (1779 €).

À la suite du conseil communautaire, les délégués d'Hermanville-sur-Mer ont demandé par courrier au Président de la Communauté d'agglomération que soient étudiés et remis à plat sa charte ainsi que les critères du versement aux communes de la dotation de solidarité qui à ce jour favorise certaines communes parmi les mieux financièrement dotées. Cette réflexion doit nécessairement prendre en compte l'inégalité devant l'impôt levé par la communauté.

Très attachés au projet d'agglomération, aux politiques qu'elle conduit (habitat, environnement, développement économique, culture et sports, aménagement...) et aux investissements qu'elle réalise (parmi lesquels le stade nautique ou la BMVR - Bibliothèque-Médiathèque à Vocation Régionale) au profit de tous ses habitants, les conseillers communautaires hermanvillais ont approuvé le budget.

Certains doutent encore sur l'utilité et les bienfaits de l'adhésion de notre commune à l'agglomé-

ration. Rappelons ici quelques unes des retombées les plus directes de son action : le transport public avec les bus twisto à un tarif plus de trois fois inférieur à celui des anciennes liaisons ; les ordures ménagères avec une qualité de service accrue et à un coût moindre (baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Le raccordement à la station d'épuration de Mondeville a représenté un investissement de plus de 9 M€ intégralement pris en charge par l'agglomération ; il aurait été de plus du double voire du triple si, avec Lion-sur-Mer et Colleville-Montgommery nous avions dû assurer seul le remplacement de notre station et le prix du m³ épuré se serait véritablement envolé. Il en est de même pour l'indispensable mise aux normes et la rénovation de notre déchetterie. L'agglomération finance en lieu et place des communes le transport public ainsi que le Service de secours et d'incendie (SDIS) ; à elle seule, cette dernière charge si elle n'avait pas été transférée, représenterait aujourd'hui une dépense annuelle pour le budget communal de près de 120 000 €. La population bénéficie également comme tous les habitants de l'agglomération d'un accès à l'ensemble des services culturels et sportifs transférés. Rappelons également que dans le cadre de sa politique en faveur de la lecture publique, Caen la mer a apporté un important fonds de concours de près de 100 000 € pour la réalisation de notre nouvelle médiathèque. Enfin, elle prend également en charge dans le cadre de la compétence littorale, l'entretien, l'animation de la plage et la surveillance de la baignade.

Sans l'agglomération, ces charges, en grande partie obligatoires, pèseraient très lourdement sur le budget communal et donc sur les impôts, puisque ceux-ci constituent la principale ressource de la commune. Il est d'ailleurs fort probable que leurs montants seraient supérieurs à la somme de ceux actuellement perçus par la commune et l'agglomération.

■ Jacques LELANDAIS & Pierre SCHMIT
Conseillers communautaires



Programme disponible
en mairie et sur
le site de Caen la mer

CONCERTS

SAMEDI 11 AOÛT - Lion-sur-Mer
Place de la Mairie



21h-22h30 : Michael Jones

DIMANCHE 12 AOÛT - Hermanville-sur-Mer
Place du Courbet



16h45 : Shannon



17h45 : Tai Phong

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA DIGUE

Années	Intitulés	Montants
2000	Arasement lais de mer	10 855,82 €
2003	Gardiennage estival	2 836,32 €
2004	Gardiennage estival	2 499,40 €
2006	Gardiennage estival	2 966,65 €
2006	Rénovation étanchéité trappe émissaire	2 367,45 €
2006	Rénovation complète tête émissaire	25 764,00 €
2006	Fourniture et pose enrochement	10 764,00 €
2007	Gardiennage estival	3 516,23 €
2008	Panneaux signalétique	815,86 €
2010	Création rampes d'accès P.M.R.	4 727,55 €
2011	Fournitures et pose de 48 bancs	22 963,20 €
2011	Remplacement 42 candélabres	98 270,76 €
2012	Fournitures et pose de 7 bancs	3 214,85 €
2012	Biseautage des lais de mer	4 000,00 €
	Total	195 562,09 €

Les travaux annuels de désensablement ne sont pas comptabilisés dans le total.



L'URBANISATION DU FRONT DE MER : REPÈRES HISTORIQUES



L'intégralité de l'article consacré à l'urbanisation du front de mer à Hermanville-sur-Mer a été publiée dans le bulletin municipal du mois de décembre 2003. Vous pouvez le retrouver sur le site internet de la commune (www.hermanvillesurmer.fr à la rubrique Histoire et Patrimoine).

- 1844** Vente des dunes et des marais, propriétés du Comte de Blocqueville, à M. Dubos banquier à Rouen.
- 1859** Parution du décret préfectoral fixant les limites de la mer aux terrains achetés par les premiers propriétaires.
- 1866** Construction des premières villas sur la dune.
- 1896** Vente des premiers lais de mer (zone comprise entre le rivage fixé aux plus hautes mers et la limite des propriétés privées côté terre) entre la Grande Brèche et Lion-sur-Mer par les Domaines de l'Etat.
- 1913** Création de l'association syndicale libre par les propriétaires.
- 1927** Vente des lais de mer situés entre la Grande Brèche et Colleville-sur-Orne.
Création de l'association syndicale des propriétaires d'Hermanville-sur-Mer-Isaville (ASPHI)
- 1944** Constat de dégâts importants sur la promenade assise sur les lais de mer suite aux opérations du débarquement et de nombreuses tempêtes successives.
- 1952** Lancement d'une étude effectuée à la demande du Président de l'association syndicale libre concluant à la nécessité de construire une digue afin de respecter l'article 32 du cahier des charges de l'acte de vente des lais de mer.
- 1953** Parution de l'arrêté préfectoral portant sur la constitution d'une association dont l'objet sera « ...l'exécution et l'entretien de travaux de défense contre la mer ».
- 1954** Création de l'association syndicale autorisée d'Hermanville-sur-Mer pour la défense contre la mer.
- 1965** Inauguration de la première et de la deuxième tranche de la digue.
Première modification des statuts
- 1968** Deuxième modification des statuts avec notamment l'article 4 qui précise que l'association assure la protection de la plage et l'entretien des voies.
- 1995** Lancement d'une étude, dans le cadre d'un contrat d'objectifs, afin de réaliser des travaux d'aménagement de la Brèche et des voies adjacentes.
- 1996** Dissolution de l'ASPHI et modification des statuts de l'association syndicale autorisée.
- 1997** Lancement d'une étude de classement du front de mer dans une zone de protection de patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUD).
- 2009** Création d'une zone de protection du front de mer dans le cadre de la Loi littoral et du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Culture à la ferme

7^e édition



Adulte :

- 1 spectacle : 8 €
- 2 spectacles : 14 €
- 3 spectacles : 20 €
- 4 spectacles : 25 €

Enfant :

- 1 spectacle : 4 €
- 2 spectacles : 7 €
- 3 spectacles : 10 €
- 4 spectacles : 12 €

JEUDI 21 JUIN

Fête de la musique

- A partir de 18h : The Bendies
- 19h : The Super'st'icians
- 20h : The Coyotes
- 21h : Mazarski

VENDREDI 22 JUIN

Ouverture du festival

- 19h : Apéritif magique avec Mrich le magicien
- 20h30 : Max et Maurice
« La fabuleuse agonie du moustique »
- 22h : Cie des 3 Pousses
« Le processus de la gifle »

SAMEDI 23 JUIN

Fil rouge : « Team Radio » et Molky & Jeux de bois

A partir de 14h : Marché de l'artisanat
(Maquilleuse pour enfants, disquaire,
camion-livre d'eurêka street, atelier fabrication
marionnette)

- 14h30 à 16h30 : Danses et percussions africaines
avec les artistes de la MJCI
- 16h45 à 18h : Théâtre avec les artistes de la MJCI
« Si la publicité m'était contée »
« Où est la sortie »
- 18h30 : La compagnie des 3 fois rien
« Roue libre »
- 20h : Apéritif musical avec Katrina (New
Orleans)
- 21h30 : Les Truc'muches
« Water closet »

Pour plus d'informations sur la programmation :
« Festival Culture à la Ferme 7^e édition »
Sur Facebook



Culture à la ferme

7^e édition



18h : **THE BENDIES** saura vous faire revivre l'esprit des Beatles le temps d'une soirée. La pop british des années 60 renaîtra de ses cendres pour nous rappeler des souvenirs d'une époque



19h : **The Supersticians** (Pop)
20h : **The Coyotes** (Rock / Country)
www.myspace.com/the.coyotes



21h : **MAZARSKI** continue d'explorer les différentes facettes du jazz manouche. Une musique teigneuse ou mélancolique, une rythmique énergique capable autant d'acrobaties que de finesse, et toujours le plaisir de l'improvisation et de l'inattendu...

22 JUIN

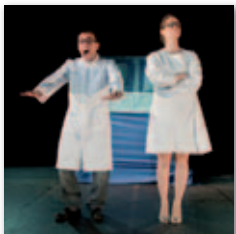
Max et Maurice font leur cirque

Saltimbanques dans l'âme, les deux clowns rodent leur numéro de duettiste depuis 1988. Au cours de nombreux voyages dans les villes de France et d'Europe, leur travail, à base de cirque se construit, grandit avec eux. La musique, le jonglage et l'art de l'équilibre, sur une corde ou une échelle, n'ont pas de secret pour eux. Max&Maurice cultivent le burlesque et l'absurde, utilisent le langage du corps pour exprimer leur émotion.



20h30 : « **La langoureuse agonie du moustique** »
Deux compères qui ont usé leurs semelles dans les cabarets miteux de la planète, arrivent à l'assaut du trottoir pour se refaire une jeunesse. Numéros et costumes poussiéreux, boniments et musique d'époque constituent l'univers dans lequel ils transportent leur public avec du bluff, de la nonchalance et des bêtises.

Découvrez leur univers !



22h : « **Le processus de la gifle** »
1 Processus, 1 comédie, 2 comédiens, 2 couples, 4 personnages... et 23 baffes!!
"Comment en arrive-t-on à se gifler quand on s'aime ?" Le couple Léa et Mathias tenteront de vous répondre au travers de leur histoire emplie de réalité, de rires et de questionnements.

La compagnie des Trois Pousses a été créée en 2011 grâce à plusieurs jeunes comédiens, metteurs en scènes, scénographes, chorégraphe, infographiste... Promouvoir notre Art, valoriser les savoir – faire autour du spectacle et en particulier avec le théâtre, voilà l'objectif principal de cette équipe qui grandit chaque année. Le Processus de la Gifle fut le premier spectacle réunissant l'ensemble des intervenants de la compagnie.

Ils viendront de Paris rien que pour vous !

23 JUIN

Roue libre, un spectacle avec 3 X Rien

La compagnie se compose à l'origine de trois artistes : Pierre Cluzand, Lénéig Fannièr et David Cluzaud. Après avoir exploré de nombreuses techniques circassiennes de façon autodidacte et suivi des stages auprès de la Cie Vent d'Autan et de Claude Victoria, ils créent la Cie 3 x Rien en 2004. En 2008, ils créent un spectacle pour la rue, musical et acrobatique « Roue Libre » joué plus d'une centaine de fois.

Ils sauront vous enchanter !



18h30 : « **Roue libre** »
La Cie 3 x Rien déboule en fanfare avec clarinette, hélicon et grosse caisse pour une fantaisie résolument acrobatique. C'est d'abord une histoire d'un diabolin et d'une mini fanfare, lui, il joue des diableries, les autres, soufflent de la musique.



Les Truc'Muches et leur Water Closet

Cléa, Elodie, Anaïs et Betty ressemblent aux filles de leur âge et ont l'air parfaitement à l'aise dans leurs baskets... Et pourtant, rien ne les amuse autant que de jouer les femmes au foyer modèles des années trente et quarante, expertes en art de la table et autres règles de présentation et de bonne conduite domestiques !

Un événement à ne pas manquer !



21h30 : « **Water Closet** »
Appliquer les manuels de savoir-vivre à la lettre peut se révéler décapant... Les bonnes intentions mènent à un enfer de drôlerie dans cette version française et rétro de « ménagères désespérées ». Il y en a pour tout le monde, les femmes, les maris et les placards !

Mais aussi...

Artistes MJCI, Team Radio, Molky et ses jeux de bois,
Mrich le Magicien, Katrina.

Mai 2012 - La Médiathèque en quelques chiffres

1016 adhérents inscrits
(893 Hermanvillais,
24 Collevillais, 44 Lionnais,
55 communes voisines).

15 000 prêts de livres,
soit 1500 par mois.

8 500 documents
dont 1500 de la BDP
(livres + CD musique).

60 visites par jour en
moyenne.

20 heures d'ouverture
hebdomadaire, du lundi
au samedi.

20 bénévoles dont certains
pour deux
activités :

- 12 à l'accueil,
- 9 aux animations,
- 1 à l'informatique scolaire,
- 2 à l'équipement.

Nouveaux abonnements aux magazines :

- Chasse-Marée,
- Santé Magazine,
- Marie-Claire Idées, Popi,
- Belles Histoires.

Animations :

- Bébé lecteurs (0/3 ans)
1 fois/mois :
20 participants en
moyenne,
- Heure du Conte (4/8 ans)
1 fois/mois :
40 participants en
moyenne,
- Visite de classe
1 fois/semaine :
8 classes en demi-groupe,
- RAM (Réseau Assistantes
Maternelles) (0/3 ans)
1 fois/trimestre :
40 participants en moyenne.

Budget livres : 12 000 €

- 370 Achats livres adultes
en 2011.
- 564 Achats livres jeunes
en 2011.

COLLÈGE JEAN MONNET - OUISTREHAM : un outil de qualité à préserver



En juin 2011 était inauguré le "nouveau" collège de Ouistreham. Après plusieurs années de travaux, l'établissement a été totalement restructuré afin de permettre un accueil de grande qualité à nos collégiens.

Le dynamisme de l'équipe administrative et de l'équipe enseignante permettent, par ailleurs, d'offrir des options variées au niveau des langues (euro, 6^e espagnol) ou du sport avec la section voile.

COMMUNES	Nombre d'élèves	Charges de fonctionnement	
		Prix/élèv. Euros	Total Euros
BENOUVILLE	5	18	90
COLEVILLE-MONTGOMERY	96	18	1 728
HERMANVILLE-SUR-MER	83	18	1 494
LION-SUR-MER	82	18	1 476
OUISTREHAM-RIVA BELLA	338	18	6 084
ST-AUBIN-D'ARQUENAY	10	18	180
TOTAL	614		11 052

Pour accompagner l'établissement, les communes de son secteur, dont Hermanville sur Mer, financent le syndicat intercommunal du collège à raison de 18 euros par enfant scolarisé. Ce syndicat accompagne financièrement le collège pour la voile, les sorties obligatoires ainsi que l'achat de matériel.

L'établissement bénéficie ainsi d'un environnement matériel très favorable à la réussite de nos enfants.

Néanmoins, ces dernières années et particulièrement en 2011 et 2012, les politiques

de compression budgétaire et de non remplacement d'un enseignant sur deux malmènent les moyens pédagogiques du collège.

Sans la mobilisation des parents, des enseignants et des élus des communes d'Hermanville-sur-Mer, de Colleville-Montgomery, de Lion-sur-Mer et de Ouistreham, le collège aurait déjà perdu plusieurs postes depuis plus d'un an.

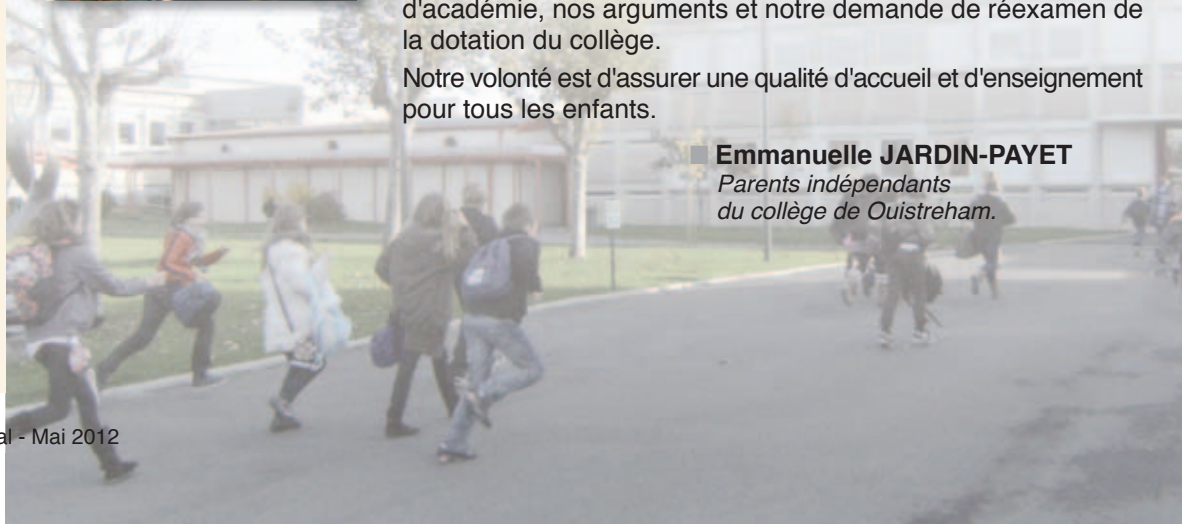
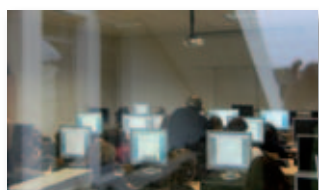
En 2011, suite à des manifestations et courriers des enseignants, des parents et des conseils municipaux des communes, un rendez-vous a été obtenu à l'inspection académique. Cette mobilisation a permis d'obtenir une redistribution des moyens du collège.

En 2012, nous avons, de nouveau, été amenés à manifester notre mécontentement, et faire valoir notre volonté de maintenir des moyens appropriés et permettant d'assurer un enseignement de qualité pour tous les élèves, particulièrement ceux qui sont en difficulté.

Avec Jacques LELANDAIS et une équipe d'enseignants, nous avons présenté, lors d'une audience auprès de l'Inspecteur d'académie, nos arguments et notre demande de réexamen de la dotation du collège.

Notre volonté est d'assurer une qualité d'accueil et d'enseignement pour tous les enfants.

Emmanuelle JARDIN-PAYET
*Parents indépendants
du collège de Ouistreham.*



BRÈCHE D'HERMANVILLE



Depuis près d'un siècle (créée en 1913), l'association syndicale libre des propriétaires de la Brèche d'Hermanville a pour objectif de préserver et d'améliorer la tranquillité et l'agrément de notre station balnéaire. Elle perpétue son objectif initial et s'intéresse aujourd'hui à tous les projets relatifs à l'aménagement, à l'entretien et au développement de notre station.

Elle constitue un lieu où s'exprime et se défend l'opinion des propriétaires dont les impôts locaux sont nécessaires aux finances municipales.

Parmi les préoccupations qui restent d'actualité, les accès à la digue-promenade, la signalisation et un sujet en désaccord avec la Municipalité, *l'effacement des réseaux téléphoniques et électriques (inesthétiques, gênants pour les bateaux matés, et présentant des risques en cas de tempête)*, en effet, cet hiver, la Municipalité a préféré financer cet effacement dans 2 rues du bourg alors que c'est une revendication que nous relançons périodiquement depuis plus d'une dizaine d'années.

L'association contribue aussi à l'animation de la commune en subventionnant la SNSM, le Club de Voile, les Doris de la Côte de Nacre, Hermanville Entraide et les Amis de la Chapelle.

Enfin par sa représentativité (plus de 80 membres propriétaires de maisons ou d'appartements entre la mer et la départementale 514 au sud) l'association est une structure de dialogue avec la municipalité d'Hermanville et avec Caen la mer.

Nous faisons donc appel à vous, qui appréciez la qualité du bord de mer de notre commune, pour que vous nous rejoigniez et participiez à la vie de notre association.

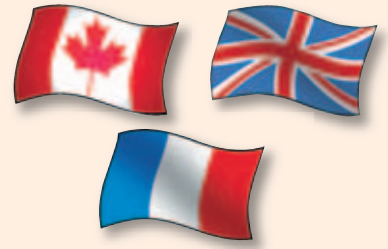
- participer aux réunions annuelles d'information et de concertation (**prochaine Assemblée Générale le samedi 4 Août à 10h30 à la Mairie**),
- faire remonter auprès de la municipalité les projets que vous souhaitez voir défendre,
- participer activement à la conduite des projets,
- être informé des actions de notre association.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions, et nous nous réjouissons de pouvoir vous rencontrer très prochainement. Bien cordialement.

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter :

Secrétariat de l'ASLPBH, 47 Rue Amiral Wietzel.

■ Yves LAMBERT et Rémi JEAN-MARIE



ASSOCIATION HERMANVILLE JUMELAGES

Nous avons débuté l'année avec notre assemblée générale qui compte un soixantaine d'adhérents.

Notre soirée Irlandaise s'est déroulée dans une ambiance très dansante comme d'habitude.

Nous préparons notre voyage à TANGMERE le 1^{er} week-end de Juin. 28 participants prêts à traverser la Manche pour aller fêter le jubilé de la Reine Elisabeth avec kermesse, pique-nique, concours de pétanque, barn dance et soirée dansante au programme.

Nous serons présents à la fête de la mer le 15 août ainsi qu'au forum des associations le 8 septembre et bien sûr au marché de Noël.

Le 27 octobre nous organisons une soirée - Concert JAZZ avec 5 saxophonistes.

Nous sommes en train de mettre en place des cours d'anglais pour adultes (tous niveaux) qui commenceront à la rentrée de septembre. Ces cours seront ouverts à tous dans la limite des places disponibles.

Bonnes vacances à tous !

Renseignements :

M. Jean-Paul LEDAGUENEL :

02 31 97 24 06 ou

Marie-France MARIE :

02 31 96 43 92.

COMITÉ DES FÊTES

Vous retrouverez toutes les animations estivales organisées par le comité des fêtes et la mairie en dernière de couverture.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Au cours du mois de Février dernier, nous étions quatre-vingt-douze convives, un record ! pour partager la traditionnelle Galette des Rois. Tous les participants ont festoyé et partagé ce grand moment convivial dans la joie et la bonne humeur.

Avec la municipalité, comme de coutume, nous commémorons l'Armistice du 8 Mai 1945 autour de notre monument aux morts.

Cette année, Hermanville-sur-Mer a été choisie officiellement par le Comité du Débarquement pour être le théâtre des commémorations nationales du 6 Juin 1944. Cette cérémonie revêtira un grand faste avec la présence de personnalités et de détachements militaires de tous les pays alliés. Un concert par les musiques militaires est aussi prévu dans le parc municipal.

Nous étudions avec les membres du bureau la possibilité d'organiser un voyage qui aurait lieu au cours du mois de septembre prochain. Chacun sera informé dès que le projet aura pris de la consistance et qu'une idée précise du coût sera connue.



HERMANVILLE NATATION

La Fédération Française de Natation organise régulièrement des tests pour les enfants nés en 2004 et 2005. Ces tests sont obligatoires pour permettre aux enfants de poursuivre dans la compétition de natation. Cela consiste à aborder cinq disciplines comme le plongeon, la natation de course, la natation synchronisée, le water-polo et la nage avec palmes. Les enfants ont été préparés bien à l'avance afin de valider au moins trois épreuves. C'est une réussite, car ils ont tous validés leurs test et dans le même temps. Ils ont découverts d'autres disciplines inhérentes à la natation.

Le 29 avril dernier, Hermanville Natation s'est rendue à Bayeux pour la 2^e journée des championnats départementaux interclubs « avenir poussins ». Sept clubs étaient présents. Les enfants en catégorie « avenir » (nés en 2003, 2004 et 2005), devaient participer à deux relais et un épreuve individuelle, tandis que les poussins (nés en 2001 et 2002) devaient concourir sur deux relais et épreuves individuelles.

Le club remporte la 3^e place en catégorie filles avenir et la 1^{re} place en avenir garçons. Chacun a reçu une médaille et une coupe pour l'équipe.

CLUB DE VOILES ET DE LOISIRS D'HERMANVILLE-SUR MER

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DE LIGUE DE NORMANDIE 2011-2012

- ↳ En char à voile MINI 4 (jusqu'à 15 ans) en MINIME
 - 3^e Pierre PUGLIESI CONTI
 - 6^e Johan MARIA
- ↳ En char à voile PROMO (à partir de 16 ans) en JUNIOR
 - 3^e Alexandre PONCET

Tous les trois sélectionnés pour courir le Championnat de France des Jeunes 2012.



- ↳ En speed sail, le classement n'est pas encore arrêté car la dernière épreuve aura lieu le 13 mai à Hermanville-sur-Mer. Mais nous savons déjà que comme l'an passé nous resterons majoritaires sur le podium.

Très forte représentation du Club sur les Championnats de France des Jeunes 2012 (17-19 mai à Portbail) et des Seniors (26-28 mai à Dunkerque).

SAISON ESTIVALE : STAGES

Le CVLH proposera des stages d'initiation ou de perfectionnement du 2 juillet au 25 août 2012.

- ↳ En VOILE sur Catamaran ou sur Planche à voile

Du lundi au vendredi de 10h à 12h ou de 14h à 16h
- ↳ En CHAR A VOILE sur Char assis ou sur Speed sail

Tous les jours de la semaine, créneaux de deux heures avant et après la marée basse*

↳ En CERF VOLANT

Une séance de construction de cerf volant (différents modèles) par semaine*

* Dates et Horaires sur le site du club ou par envoi sur demande.

DATES

FOIRE A TOUT : Dimanche 8 juillet (Parc municipal de la Mairie)

SABLES ANIMES (animation cerf volant) : Samedi 11 et Dimanche 12 août (l'après midi)



REGATE (dériveurs et catamarans) : Mercredi 15 août à 13h

BONS CADEAUX

Une idée originale pour une occasion particulière !

Offrez un bon cadeau pour un stage de voile, de char à voile ou de cerf volant.

Vous en déterminez la durée ou le montant.

Nous vous ferons parvenir votre bon personnalisé.

CLUB DE VOILE ET LOISIRS HERMANVILLE (CVLH)

37 Bd 3^e DIB
14880 Hermanville-sur-Mer
02 31 97 53 52 – 06 08 69 97 19
Mail : cvlh@club-internet.fr - Site : cvlh.free.fr
Ouvert toute l'année.

ASSOCIATION SPORTS EN SALLE SECTION GYMNASTIQUE

Il reste quelques cours de gymnastique avant de clôturer la saison. Les cours s'achèveront le mercredi 27 juin par une marche, suivi de l'assemblée générale et d'un apéritif dinatoire. Rendez-vous à tous les licenciés à 19h devant la salle polyvalente.

Il est encore possible de s'inscrire aux cours, vous pouvez venir aux heures des séances :

- le lundi de 18h45 à 19h45 ou 20h à 21h

- le mercredi de 19h45 à 20h45

- le jeudi de 9h à 10h30

Pendant le mois de juillet et le mois d'août, l'association ne fonctionne pas, mais continuez à vous entretenir : marche, vélo, abdominaux sont nécessaire pour une reprise en douceur qui aura lieu le mercredi 5 septembre aux mêmes heures, même lieu.

Bonnes vacances à vous tous !

M.J.C.I DES NOUVELLES DE LA COOPERATION HERMANVILLE/VEVCANI

Le dossier de subvention ayant été validé par l'Europe, les jeunes de la MJCI accueilleront les jeunes du village de VEVCANI en Macédoine du 20 au 30 juillet pour le projet « plonge dans la mer et grimpe la montagne ». Le séjour est basé sur des échanges de pratique autour des activités de bord de mer tels que le kayak, le catamaran, le char à voile, une opération plage propre... Cet échange est la première partie d'un projet sur deux ans puisque le retour de celui-ci aura lieu durant l'été 2013 en Macédoine.

Cross Inter Ecole

Pour cette quatrième édition le cross aura lieu au stade de Colleville Montgomery le jeudi 14 juin de 13h30 à 16h. Venez nombreux encourager les élèves des deux écoles de l'intercom.

Les matins des jeux de société

Le 17 Mars de 10h à 12h les enfants et les parents ont été accueilli par Jean-Marie, Caroline et Sophie à la médiathèque pour jouer à des jeux de société. Le succès fut elle que rapidement des élus de l'association et la coordinatrice durent apporter leur aide. Prochain rendez vous à la médiathèque de Colleville-Montgomery le Samedi 2 Juin de 10h à 12h.



« matinée du jeu »

Les enfants et les parents se sont appropriés la médiathèque d'Hermanville le temps d'une matinée consacrée aux jeux de société.

Accueil préados et Ados printemps 2012

De nouveau le succès fut au rendez vous, en effet une vingtaine de jeunes âgés de 11 à 16 ans ont fréquenté chaque jour la halle des sports de Colleville-Montgomery. Les nombreuses animations proposées par les animateurs ont été très appréciées.

Une vingtaine de détectives en herbe ont participé au « cluedo » grandeur nature



« cluedo » grandeur nature

organisé par l'équipe d'animation et aidé par des bénévoles.

Journée « Top cuistot »

Comment proposer un plat salé et un sucré avec 4 euros ? Les 25 Jeunes de 11 à 14 ans venant de Luc-sur-Mer, Bretteville et de



nos deux communes ont relevé le défis mardi 16 Mars. Le jury composé d'élus et de parents ont pu jugé de la motivation et du savoir faire des jeunes.

Atelier radio

Depuis plus de 6 mois la MJCI propose un atelier radio le mercredi de 14h à 16h.

6 jeunes âgés de 11 à 12 ans ont créé une web radio intitulée « team radio ». Jean-Marie aidé par Rémi Estival animateur radio à « radio Bazarnaom » aident les jeunes à approfondir les techniques de la radio mais aussi à créer un contenu captivant pour les auditeurs. Le grand gallot d'essai aura lieu le samedi 22 Juin durant le festival « Culture à la Ferme » où les jeunes animeront un



Teamradio les jeunes découvrent le matériel indispensable à la réalisation d'une émission de radio.

direct radio l'après midi. N'hésitez pas à nous retrouver sur le blog : <http://www.teamradio2012.blogspot.fr/>



Logo teamradio : logo créé par les jeunes

Séjour ski

Nous sommes partis à la Toussuire (domaine des Sybelles) du 7 au 14 avril.

12 jeunes et 2 animateurs. Grâce aux respects mutuels le séjour est une grande réussite. Un remerciement pour l'épique du gîte.



« Soleil et neige étaient au rendez vous ! »



Des soirées bien animées et des rencontres inoubliables avec les jeunes du calvaire saint Pierre.

Pour plus de renseignements sur les activités jeunesse :

<http://animationjeunes.blogspot.fr/>



ASSOCIATION DE PETANQUE D'HERMANVILLE-SUR-MER

Après avoir organisé sa traditionnelle soirée dansante fin mars, l'Amicale de Pétaque a lancé sa saison avec son premier concours réservé aux adhérents et qui s'est déroulé le 31 mars avec la participation de 48 joueurs.

L'Amicale compte à ce jour 92 adhérents qui ont pris leur carte pour cette saison 2012 dont les principales dates à retenir sont en dernière de couverture :

En complément de ces sept concours, sept autres seront organisés pour cette saison, dont les dates ont été communiquées aux adhérents sous forme de calendrier complet.

Comme nous le faisons chaque nouvelle année, nous aurons plaisir à accueillir, toutes les personnes souhaitant nous rejoindre, joueur débutant ou expérimenté...

L'APH restant un club dont la principale motivation d'existence, reste la convivialité et le plaisir de partager de bons moments entre amis.

■ **Ginette Lemarchand**
Présidente de l'A.P.H.

MJCI-ENFANCE - ACCUEIL DE LOISIRS



Vacances d'hiver

Axées sur l'éveil artistique, 46 enfants ont pleinement participé aux animations. Des initiations autour du cirque, du théâtre et du chant ont eu lieu la deuxième semaine. Quant à la première semaine, notre principal fil conducteur était sur la photo et la vidéo. A travers la mise en place d'excursions, de stages numériques en partenariat avec la médiathèque d'Hermanville les enfants ont pu réaliser un court métrage.

L'équipe d'animation propose des thématiques suscitant la curiosité et l'imaginaire. En vue d'une complémentarité, des jeux collectifs, des activités ludiques puis sportives sont organisés.

Vacances de printemps : 62 enfants

Au programme : Cultures du monde.



Initiation aux danses Africaine, Indienne et Tahitienne.



Un grand jeu à la forêt de Grimboq

Nos activités étaient variées, nous avons privilégié des animations culturelles le matin et l'après-midi des sorties ou des jeux collectifs.



Pour cet été le centre sera ouvert du 9 juillet au 14 août de 8H à 18H30.

Il aura lieu à l'école d'Hermanville-sur-Mer.

Cet été sera sur des thématiques privilégiant l'aventure, l'univers de l'imaginaire, des activités de plein air mais se sera l'occasion de s'adonner aussi aux joies de la baignade et des jeux de plages.

ETOILE SPORTIVE D'HERMANVILLE-SUR-MER

Les clubs d'Hermanville-sur-Mer, Colleville-Montgomery, Lion-Sur-Mer et Cresserons ont décidé de rassembler dès la prochaine saison 2012/2013 au niveau de l'école de football.

C'est ainsi qu'est né le groupement « terre et mer ».

Les U7, U8 et U9 continueront de s'entraîner dans leurs clubs respectifs tout en portant nos nouvelles couleurs.

Les autres catégories U11, U13, U15, U17 et U19 s'entraîneront et joueront sur le stade qui nous sera désigné par le bureau de groupement « terre et mer ».

C'est un moment important pour la vie de nos clubs. Cela va nous permettre mieux nous structurer afin d'obtenir une meilleure qualité d'encadrement de nos jeunes.

Et oui la mutualisation de nos moyens et équipements devrait nous offrir une base de travail intéressante.

Si vous habitez la commune et vous êtes intéressés :

- soit par l'encadrement de nos jeunes ;
- soit par l'entraînement de nos jeunes ;
- soit pour nous aider dans nos tâches quotidiennes à l'ESH.

Notre foire à tout se déroulera le dimanche 5 août 2012 : 4.50 € le mètre et 5 € pour le véhicule.

Riverains, vous êtes propriétaire, pour exposer devant chez vous, faites la démarche de vous inscrire. Vous pouvez tous réserver dès ce jour au 02 31 97 07 57 ou 02 31 97 11 45, joindre une enveloppe, copie recto-verso de votre carte d'identité, attestation confirmant que vous ne faites pas plus de deux foires à tout en 2012 et règlement à l'ordre de l'ESH.

Vous pouvez déposer cette enveloppe à la Boulangerie DUPONT.



■ **Le Président, Daniel VINCENT**



MODÉLISME NAVAL HERMANVILLE (M.N.H.)

C'est avec joie que nous vous retrouvons dans notre bulletin préféré, pour vous parler de notre association, le calendrier de cette nouvelle saison s'annonce déjà comme étant bien rempli avec des démonstrations prévues tout au long du littoral Normand, avec la réfection du diorama sur le débarquement (qui se trouvait à l'office du tourisme) et que nous avons refait en totalité, il sera exposé pour les commémorations du 6 Juin... et enfin avec notre **3^e Fête du Modélisme le 7 et le 8 Juillet prochain dans la salle polyvalente** et tout autour pour un week end de fête avec près d'une centaine d'exposants, des démonstrations en tous genres et un "souper du pêcheur" en musique avec chants de marins, fest noz etc....

Inscrivez vous vite au 06 60 87 18 95 ou au club le mercredi et le samedi de 14h00 à 18h00.

N'hésitez pas à passer nous voir ou retrouvez nous sur :

www.modelisme-naval-hermanville.fr

Bonne saison à toutes et tous !

■ **François Rolland,**
Président du M.N.H.

HERMANVILLE Bourg
7 et 8
Salle polyvalente
JUILLET 3^e FÊTE du MODÉLISME

Exposition
Bateaux
Voitures
Trains
Avions

Reconstruction sur place

entrée 2 €
GRATUIT MOINS DE 13 ANS

Samedi soir :
chants de marins
avec "CALE SEICHE"
FEST NOZ
avec "DANSERIE de CAEN"

Places limitées RESERVATIONS au 06 60 87 18 95
www.modelisme-naval-hermanville.fr

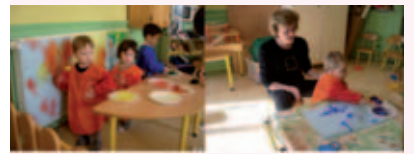
Le Relais Assistants Maternelles Ritournelle,



Aux parents et aux assistantes maternelles : Un lieu d'écoute et d'information, une aide personnalisée, des informations sur les droits et obligations, un soutien technique dans la fonction d'employeur et d'employée.

Aux enfants : Un lieu de rencontre dans chaque commune autour d'ateliers d'éveil, Eveil sensoriel, musical, moteur, Jouer avec les jeux de la ludothèque de Blainville-sur-Orne, Bébés lecteurs à la Médiathèque, Rencontres inter-génération à la maison de retraite de Biéville-Beuville, visite d'école maternelle en fin d'année prévue le mardi 19 juin

Au pays des couleurs ! On y danse, on y danse tous en cœur !



Au pays du cirque ! On tient en équilibre sur un fil ou à cheval sur un bidon.

**Prochaine rencontre
jeudi 14 juin au centre socio
culturel de Ouistreham**

**Dates de rencontres
à Hermanville-sur-Mer :**

- Mardi 19 juin, jeux libres et visite d'école
- Mardi 26 juin, Ballade littéraire et pique-nique dans le parc de la mairie

Et ailleurs

- Vendredi 15 juin, à la cueillette des fraises de Cagny
- Vendredi 29 juin, sortie à la plage et pique-nique au Parc de la Baleine de Luc/Mer.

■ **Brigitte TALVAST,**
Responsable Relais
Assistants Maternelles

CLUB DE L'AMITIÉ

Depuis notre assemblée générale où nous avons décidé de diversifier nos traiteurs, vous avez pu apprécier des repas de qualité.

Le 15 mars : Repas de la mi-carême, 72 personnes avec une bonne choucroute préparée par notre traiteur boucher SOYER ;
Le 19 avril : Repas avec 75 personnes avec une poule au blanc « excellente », préparée par le restaurant traiteur M. et Mme ANDRE de la Taverne, ensuite un loto ;

A VENIR

Le 28 juin : Repas avec une côte de bœuf

Le 15 août : Présentation et vente de produits réalisés par quelques personnes du Club (Tricots, broderie etc...).





MANIFESTATIONS 2012

6 juin Cérémonies Internationales de Commémoration
du 68^e Anniversaire du débarquement allié

2 juin Concours Pétanque - Club de Pétanque - *Parc municipal*

3 juin Chorale « The Sunshine Singers » - Comité des Fêtes
Eglise d'Hermanville-sur-Mer

10 juin Foire à Tout - Comité des Fêtes - *Parc municipal*

21 et 23 juin Culture à la Ferme - *Ferme Lemarchand*

30 juin 8^e Edition Paul Lemarchand et buffet champêtre
Club de Pétanque - *Parc municipal*

6 juillet Ouverture de la saison - Orchestre de Basse-Normandie
Chapelle de la Brèche

7 juillet Concours semi-nocturne ouvert à tous - Club de Pétanque
Parc municipal

7 et 8 juillet Fête du Modélisme - Club de Modélisme Naval - *Salle Polyvalente*

8 juillet Foire à Tout - Club de Voile - *Parc municipal*

13 juillet Feu d'artifice, Tamer light (jonglage et lumières)
et bal avec DUO COCO - Comité des Fêtes
Place du Cuirassé Courbet

15 juillet Danses folkloriques
Les Pastoureux du Cominge et la Lurette - Comité des Fêtes

20 juillet Catch - Comité des Fêtes - *Salle Polyvalente*

25 juillet Concert avec Don Vappie et la Planche à Laver
Comité des Fêtes - *Place du Cuirassé Courbet*

5 août Foire à Tout - E.S.H. - *La Brèche*

11 et 12 août Sables animés - Caen la Mer
Plage d'Hermanville-sur-Mer et Lion-sur-Mer

11 août Concours semi-nocturne ouvert à tous - Club de Pétanque
Parc municipal

15 août Fête de la Mer - Comité des Fêtes - *Place du Cuirassé Courbet*

18 août Feu d'artifice et bal - Comité des Fêtes - *Parc municipal*

26 août Concours « La journée de Jojo » et barbecue
Club de Pétanque - *Parc municipal*

8 septembre Forum des associations - Comité des Fêtes - *Parc municipal*